



Application TaxEau - Gestion et évacuation des eaux des biens-fonds

Renseignements et taxe unique de raccordement

AIDE GÉNÉRALE

Introduction

La présente application a pour but d'accompagner le requérant dans l'élaboration d'une requête en autorisation de construire sur les aspects relatifs à l'évacuation des eaux des biens-fonds.

Elle permet :

- d'obtenir les renseignements et les conditions nécessaires à l'élaboration d'une requête en autorisation de construire ;
- de calculer les mesures de gestion des eaux pluviales à mettre en œuvre pour un projet ;
- de calculer la taxe unique de raccordement (eaux usées et pluviales).

Renseignements

La génération d'un rapport de renseignements s'obtient par la seule sélection des parcelles concernées par le projet et le lancement de la génération du rapport.

Mesures de gestion des eaux et calcul de la taxe unique de raccordement

L'obtention du rapport de calcul des mesures de gestion des eaux pluviales et de la taxe unique de raccordement s'effectue en 4 étapes pour deux cas :

- Nouvelle construction
- L'agrandissement ou le changement d'affectation

Créer un nouveau dossier

Localiser son projet

Utiliser l'outil de recherche en introduisant une adresse ou un numéro de parcelle suivi de la commune (exemple: 35 Dardagny) et sélectionner l'adresse ou la parcelle recherchée dans la liste.

Créer un nouveau dossier

1. Cliquer sur l'onglet  **Créer un nouveau dossier**
2. Choisir le type de dossier « Renseignements » ou « Calcul de la taxe unique de raccordement » à créer.



▼ Type de dossier

Renseignements

Calcul de la taxe unique de raccordement



Le choix du bouton « Renseignements » affiche l'outil de sélection des parcelles.

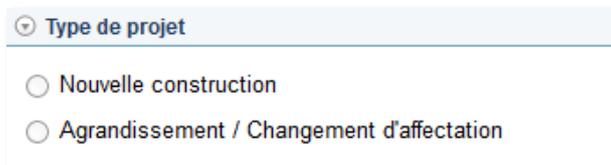


▼ Actions

 Sélection de parcelles



Le choix du bouton « Calcul de la taxe unique de raccordement » active le type de projet « Nouvelle construction » ou « Agrandissement / Changement d'affectation ».



▼ Type de projet

Nouvelle construction

Agrandissement / Changement d'affectation



Le choix du type de projet affiche l'outil de sélection de parcelles.



▼ Actions

 Sélection de parcelles

3. Cliquer sur la case pour activer l'outil de sélection des parcelles.

4. Dans la fenêtre cartographique, procéder à la sélection en cliquant sur la ou les parcelles désirées à l'aide du curseur.



La ou les parcelles sélectionnées sont différenciées par une épaisse bordure bleue et un fond jaune.



*Un maximum de 25 parcelles peut être choisi.
Des parcelles adjacentes doivent être sélectionnées.
Un clic sur une parcelle sélectionnée permet de la sortir de la sélection.*

5. Valider la sélection en cliquant sur

Valider la sélection de parcelles



Un nouveau dossier est créé et ajouté à la liste des dossiers existants.



Dossiers existants

Chaque dossier est caractérisé par sa date et son heure de création ainsi que par son type (Renseignements, Nouvelle construction, Agrandissement / Changement d'affectation). Il indique également la ou les parcelles choisies.



Les dossiers ne sont ni enregistrés ni conservés dans le navigateur lorsque celui-ci est fermé.

Une fois un dossier terminé, il est conseillé de sauvegarder le rapport PDF fourni par l'application.

Zoomer sur les parcelles sélectionnées

Le bouton permet de centrer la fenêtre cartographique sur les parcelles sélectionnées d'un dossier.

Supprimer un dossier

Le bouton permet de supprimer un dossier.

Editer un dossier

Le bouton permet de lancer la génération d'un rapport de « Renseignements ».

Le bouton donne l'accès aux boîtes de dialogue du calcul des mesures de gestion des eaux pluviales et de la taxe unique de raccordement pour les projets « Nouvelle construction » et « Agrandissement / Changement d'affectation ».

Chaque boîte de dialogue dispose d'une rubrique d'aide particulière pour une saisie appropriée des données.